



BULLETIN INDIVIDUEL ADHESION 2018/2019

LE CLUB

- 16 chemin des Bogeys 73100 Grésy-sur-Aix
- www.rocetvertige.net
- rocetvertige@gmail.com
- 07.81.82.31.30

INSCRIPTIONS

- Pour les nouveaux adhérents, les inscriptions auront lieu au forum des associations le vendredi 7 septembre 2018 de 16h45 à 19h30 à la salle polyvalente
- Pour les anciens adhérents uniquement, les pré-inscriptions auront lieu au bureau du club le vendredi 31 août 2018 de 19h00 à 20h00
- Nouveauté : les inscriptions déposées dans la boîte aux lettres du club ne seront plus acceptées.
- La licence FFME est dématérialisée, vous recevrez par SMS ou email les codes qui vous permettront de l'imprimer à partir de votre espace personnel sur le site internet www.ffme.fr Il est donc indispensable de nous indiquer un numéro de téléphone portable et une adresse mail valide.
- Passeport jaune : les personnes non titulaires pour les séances « autonomie » suivront une formation lors de leurs deux premières séances et le valideront lors de la 3e séance. En cas de compétences insuffisantes, l'encadrant pourra leur demander de rejoindre le cours débutant (prévoir un surcoût selon tarif en vigueur).

Votre dossier d'inscription doit comprendre

- la page 3 du bulletin individuel d'adhésion rempli et signé
- un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'escalade et sports de montagne (en compétition pour ceux désirant participer aux compétitions)
- une photo d'identité pour les enfants
- votre règlement : espèces, chèques (1 ou 3) par adhérent, coupons ANCV (1 règlement / adhérent)
- la notice d'assurance FFME (bulletin d'information n°1) rempli et signé (si vous ne souhaitez pas l'assurance complémentaire, cocher la case du refus de l'assurance)
- 1 enveloppe timbrée et libellée à votre adresse

**ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉES
SEUL LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ACCEPTÉS
(DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES)**

ACTIVITÉ ESCALADE

- Les créneaux se déroulent sur le mur d'escalade du centre omnisports de Grésy-sur-Aix (gymnase). Au 3e trimestre, les créneaux se dérouleront sur des sites naturels en falaise selon la météo.
Sites : Brison baie de Grésine, Cessens, ...
Les horaires sont disponibles sur le site internet du club
- Pour les séances en extérieur, il est indispensable de se munir de bonnes chaussures, de vêtements adaptés, chapeau, crème solaire, eau, ...
En cas de conditions météo incertaines, la décision de maintenir la séance ou de repli au gymnase est prise au plus tôt la veille, au plus tard à l'heure de la séance par l'encadrant.
- Pour les séances en intérieur, toute personne gravissant une voie en tête laissera la corde en place (corde passée dans les 2 mousquetons du sommet, dégaines enlevées lors de la descente) afin de permettre à une autre personne de grimper la voie en moulinette ou bien de poser la drisse en fin de séance.
- Les 15 dernières minutes de chaque séance seront consacrées à la remise en place des drisses et au rangement du matériel.
- Le club dispose de matériel mis à la disposition des adhérents (cordes, baudriers, freins d'assurance, chaussons, casques).
Il est préférable d'avoir ses propres chaussons (sauf pour les séances d'essai).

SECURITE

- Les créneaux sont encadrés par un Brevet d'Etat « Escalade » ou des initiateurs diplômés par la FFME. Ils sont là pour vous accompagner dans votre épanouissement dans l'escalade et répondre à toutes vos questions.
- L'encadrant peut à tout moment intervenir si les règles de sécurité ne sont pas appliquées et/ou une mise en danger est constatée pour l'adhérent ou les autres participants. L'encadrant peut exclure momentanément ou définitivement un adhérent pour la sécurité des adhérents.

INFORMATIONS GENERALES

- L'ensemble des versements encaissé par le club (sauf licence FFME) permet de prendre en charge les frais d'encadrement, le renouvellement du matériel collectif, l'achat de prises d'escalade.
- La licence FFME n'est pas uniquement une assurance responsabilité civile et individuel accident, c'est aussi notre représentativité pour le développement des sports alpins, des formations, la création et l'entretien des sites de pratiques, etc...
- L'association fonctionne par l'action de bénévoles (bureau du club et initiateurs encadrants). Ils pourront au cours de la saison vous demander un coup de main pour l'entretien du mur, des prises, ... et vous serez à votre tour bénévole du club.
- Photos et vidéos : tout adhérent du club pourra figurer sur des photos ou vidéos prises lors des séances ou sorties dans le cadre du club et diffusé sur le site internet du club.

DESCRIPTIF DES TARIFS

- Les tarifs énoncés comprennent
 - l'adhésion au club : adulte : 22 €, jeune : 19 €, enfant : 15 €
 - la licence à la FFME (incluant la responsabilité civile obligatoire) :
adulte : 52.50 €, mineur : 39.00 €
 - l'activité sélectionnée
- Les tarifs de la FFME sont consultables sur le site internet <http://www.ffme.fr>
- 1 règlement par adhérent
- Les tarifs indiqués sont pour l'année complète

BULLETIN D'INSCRIPTION 2018/2019

(remplir en MAJUSCULE – 1 bulletin par adhérent)

Photo
obligatoire
pour les enfants

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Adresse _____

Email _____

Téléphone _____

DÉBUTANT

Créneaux		Tarifs	Total
Adultes	mardi 19:30 - 21:30 OU mercredi 20:00 - 21:30	210.00 €	
Jeunes	mardi 19:30 - 21:30 OU mercredi 20:00 - 21:30	190.00 €	
7/9 ans (B.E.)	samedi 08h30 – 09h45	250.00 €	
10/13 ans (B.E.)	samedi 09h45 - 11h00	250.00 €	
Ados (B.E.)	samedi 11h00 - 12h30	280.00 €	

AUTONOME

Créneaux		Tarifs	Total
Adultes « autonomie »	mardi 19:30 - 21:30 ET mercredi 20:00 - 21:30	155.00 €	
Jeunes « autonomie »	mardi 19:30 - 21:30 ET mercredi 20:00 - 21:30	140.00 €	
8/12 ans (Perf) (B.E.)	jeudi 17h00 – 18h15	250.00 €	
12/18 ans (Perf) (B.E.)	jeudi 18h15 - 20h15	340.00 €	
Adultes (Perf) (B.E.)	jeudi 20h15 - 22h00	310.00 €	

(Perf) : perfectionnement : grimpeur autonome (assurage et escalade) souhaitant se perfectionner
(B.E.) : créneau encadré par un Brevet d'Etat Escalade

Options FFME	Tarifs	Total
Assurance FFME base (conseillée)	8.00 €	
Assurance FFME base +	11.00 €	
Assurance FFME base ++	18.00 €	
Ski de piste (5 €), Slackline (5 €), Trail (10 €), VTT (30,00 €)		

Réductions	Tarifs	Total
Remise pour la 2e personne (même famille)	- 3.00 €	
Remise à partir de la 3e personne (même famille)	- 6.00 €	
Réduction à partir de la 3e personne (même famille)	Adulte -25.00 € Jeune -12.30 €	
Pass' Région n°		
Déjà titulaire de la licence FFME pour l'année en cours	Adulte -52.50 € Jeune -39.00 €	

Règlement en : espèces 1 chèque (par dossier) 3 chèques (par dossier, octobre/janvier/mars)

J'atteste avoir pris connaissance des informations des pages du bulletin d'inscription et les accepter.

Date et signature précédé de « lu et approuvé » (parents pour les mineurs)

Bulletin n° 1 : Accusé d'information et d'adhésion aux contrats d'assurance FFME 2019

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) : _____

Né(e) le : _____

Adresse : _____

Nationalité : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

N° de licence 2018-2019 : _____ Club : _____

déclare :

- avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information Saison 2019, et en conséquence :
- accepter la garantie responsabilité civile obligatoire (3 €)
 - souscrire une des garanties de personnes (atteinte corporelle, secours, assistance, rapatriement) :
 Base (8 €) Base + (11 €) Base ++ (18 €)

et dans ce cas uniquement :

- souscrire des garanties optionnelles complémentaires :
 Option ski de piste (5 €) Option VTT (30 €) Option slackline et highline (5 €) Option trail (10 €)
 - souscrire une des garanties optionnelles Indemnités Journalières :
 IJ1 (18 €) IJ2 (30 €) IJ3 (35 €)
- avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information Saison 2019, et en conséquence refuser les garanties de personnes « atteinte corporelle, frais de recherches et de secours, assistance rapatriement » et n'accepter que la garantie responsabilité civile obligatoire (3 €).

Fait à : _____ le _____

Signature du licencié (pour les mineurs, son représentant légal)